

Collectif de Défense des utilisateurs du Chauffage urbain de Clichy

M. Gilles Catoire
Mairie de Clichy
80 bd Jean Jaurès
92110 Clichy

Clichy, le 10 novembre 2011

A l'attention de M. Gilles Catoire, Maire de Clichy
et pour information à Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à notre courrier du 16 septembre 2011 par lequel nous vous faisons part de nos remarques concernant votre projet de protocole du 30 août avec la SDCC. Dans ce courrier, nous nous étions aussi beaucoup appuyés sur le courrier d'i3F et sur le rapport du cabinet Pöyry joint au dit courrier.

Nous avons, depuis :

- fait une analyse plus complète du protocole et de ses avenants. Elle est fournie dans le document joint à ce courrier. Nous avons, en particulier, recherché sur internet les « meilleures pratiques » ou, pour le moins, les pratiques « normales » généralement appliquées dans le domaine des réseaux de chauffage urbain. Ce document fait donc état de ces découvertes au niveau de l'ADEME, d'autres délégataires de chauffage, de filiales de Cofely, d'AMORCE, etc.
- complété l'analyse statistique des puissances souscrites, fournie précédemment.
- et consacré la dernière page du document à une demande de clarification concernant les « indemnités » qui seraient versées à l'OPHLM. **Une réponse précise est attendue de tous les clichois.** En particulier, des copropriétaires clichois qui ne comprennent pas la solution adoptée. Ils se sentent lésés et abandonnés par la mairie.

Nous restons à la disposition de vos services pour une mise en commun de nos réflexions et pour bâtir ensemble un projet cohérent.

Dans cette attente - **avec la volonté**, comme l'a écrit le Directeur Technique Délégué d'Immobilier 3F, **de travailler « dans l'intérêt [des] locataires, [des autres utilisateurs du chauffage urbain] et de vos Administrés »** - veuillez recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Collectif de Défense des utilisateurs du Chauffage urbain de Clichy.